

# Attestation



eurofins

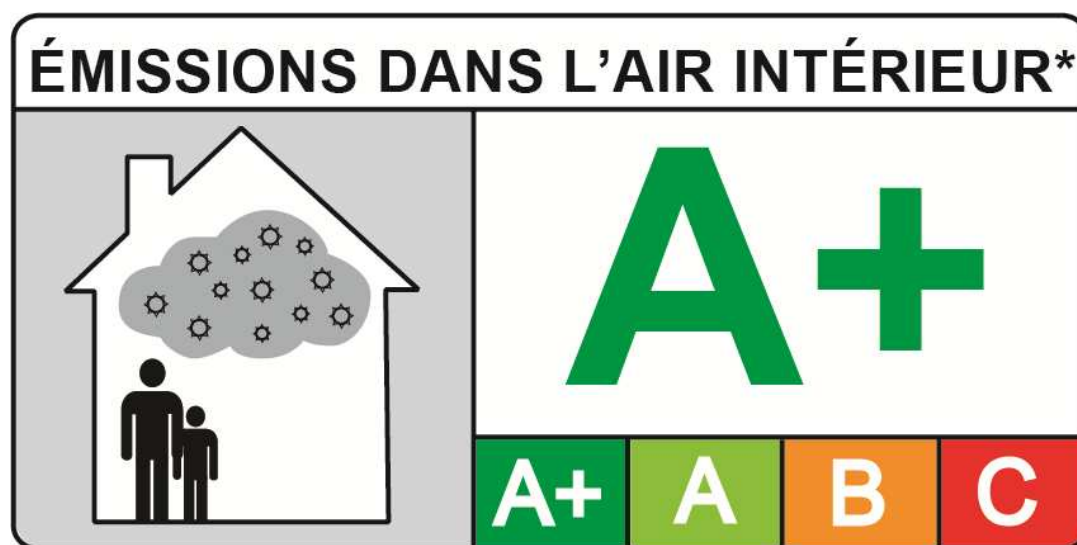
Le 4 avril 2013, Eurofins Product Testing A/S a reçu un échantillon portant le nom suivant:

## Sikafloor Comfort Regupol 6015 H

Délivré par  
**Sika France**

Les émissions ont été testées selon les exigences de la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (arrêté d'avril 2011). La préparation de l'échantillon, le test et l'évaluation ont été réalisés conformément aux exigences des normes ISO 16000 dans leurs dernières versions, voir le rapport n° G21587.

Les résultats de test conformément aux recommandations de la réglementation peuvent être résumés comme suit:



*\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).*

La classe d'émission de COV du produit a été indiquée sans tenir explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Conformément au décret n°2011-321 du 23 mars 2011, l'indication de la classe d'émission de COV relève de la seule responsabilité de la personne - physique ou morale - mettant à disposition le produit sur le marché français.

04.06.2013

Eurofins Product Testing A/S  
Smedeskovvej 38  
DK-8464 Galten / Danemark

Tel +45 70 22 42 76  
Fax +45 70 22 42 75

Thomas Neuhaus  
Responsable du laboratoire de test d'émissions

Pascal Ge  
Responsable Service d'Analyse